

URPS DES CHIRURGIENS-DENTISTES RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU JEUDI 6 JUIN 2019 – 15h00

Qui s'est déroulée à la maison des URPS - 118 bis rue royale Lille

Membres élus présents:

- Dr BALBI Thomas,
- Dr BAELEDE Hervé,
- Dr BARDE Hervé,
- Dr BISERTE Marie,
- Dr CHARBIT Sylvain,
- Dr COPPI Jean-Paul,
- Dr CORDET DRON Marianne
- Dr DRANCOURT Jacques,
- Dr HERLEM Jean-Pierre,
- Dr LEMAN Christophe,
- Dr MERAC Annie,
- Dr MERESSE Régis,
- Dr SZPAK Peggy.

Le président ouvre la séance. 13 membres sont présents, les 2 autres sont représentés :

Le Dr Maud SILBERBERG absente, a donné pouvoir au Dr Thomas BALBI.

Le Dr Philippe LEVEL absent, a donné pouvoir au Dr Jean-Paul COPPI.

Madame Charlotte MOREELS est invitée aux débats.

Madame Agathe BROSZKO est invitée aux débats.

Le Dr Lisa TRUONG est invité aux débats.

Le quorum étant atteint l'Assemblée peut se dérouler normalement.

Nous recevons Monsieur CARTENI, commissaire aux comptes et Monsieur BONDU, expert comptable.

1. Approbation du PV de l'AG du 12 décembre 2018

Le Dr MERESSE signale une erreur en page 4, « selon ses dires » il s'agit des dires du Dr MERESSE et non pas du Dr LEMAN. Le PV sera donc rectifié.

Vote :

Pour : 13 voix

Abstention : 2 (Dr CORDET DRON et Dr HERLEM)

Le PV est adopté

2. Comptes annuels (bilan et compte de résultat) pour l'exercice 2018 et budget prévisionnel 2019 (ANNEXE N°2 et ANNEXE N°3)

a. Présentation des comptes :

M. BONDU rappelle que ces comptes ont été communiqués à la commission de contrôle et au commissaire aux comptes. Une présentation synthétique en est faite avec explication des variations tant au niveau du passif que de l'actif, et de la progression de la trésorerie, et du compte de résultat.

b. Rapports du commissaire aux comptes :

Les comptes présentés ont été vérifiés par le commissaire aux comptes qui certifie que « *les comptes annuels sont en regard des règles et des principes comptables français réguliers, sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations sur l'exercice écoulé ainsi que la situation du patrimoine à la fin de l'exercice* ». Présentation brève des indemnités de perte de revenu ainsi que des frais de déplacement de chaque élu.

Le Dr MERESSE indique avoir fait une remarque par mail au sujet de ses indemnités. Le mail en question n'a jamais été réceptionné. Le Dr MERESSE ayant assisté à deux assemblées générales en 2018 il semblerait qu'une seule ait été prise en compte pour le paiement de ses indemnités de perte de revenu. Ces informations seront vérifiées par Mme Agathe BROSZKO, le Dr BARDE régularisera la situation en conséquence.

Le Dr SZPAK informe avoir été présente à une seule assemblée générale en 2018.

Vote :

Pour : 15 voix

Adopté à l'unanimité

c. Approbation des comptes arrêtés au 31/12/2018 et du rapport financier sur les opérations de l'exercice clôt le 31/12/2018 :

Vote :

Pour : 12

Abstention : 3 (Dr HERLEM, Dr LEMAN, Dr MERESSE)

Adopté à la majorité

d. Affectation du résultat :

Vote :

Pour : 15 voix

Adopté à l'unanimité

e. Rapport de la commission de contrôle :

Vote :

Pour : 15 voix

Adopté à l'unanimité

3. Election à la commission de contrôle qui prendra ses fonctions en août 2019

Candidatures :

- Dr Marianne CORDET DRON
- Dr Christophe LEMAN
- Dr Philippe LEVEL
- Dr Maud SILBERBERG

Vote à bulletins secrets :

- | | |
|-----------------------------|---------|
| – Dr Marianne CORDET DRON : | 14 voix |
| – Dr Christophe LEMAN : | 5 voix |
| – Dr Philippe LEVEL : | 14 voix |
| – Dr Maud SILBERBERG : | 11 voix |

Sont élus : Dr Marianne CORDET DRON, Dr Philippe LEVEL et Dr Maud SILBERBERG

4. Point sur la SCI – nouveaux locaux :

L'URPS CD HDF bénéficiera de trois bureaux représentant une surface de 50 m² ainsi que d'une place de parking. La livraison est prévue plutôt vers février 2020. Au niveau du budget il y aurait une variation d'une quinzaine de milliers d'euros. L'aménagement de l'espace (cloisons) est bien pris en compte dans le budget global de 300 000€. Le mobilier, le matériel informatique etc. n'est pas prévu dans le budget initial, il sera à la charge de chaque URPS. Pour garder une certaine homogénéité au sein des locaux une commande groupée sera certainement effectuée pour le mobilier.

Le bâtiment actuel va être vendu. La vente n'est pas signée mais il y a un acheteur potentiel. L'immeuble serait vendu 1 800 000€.

5. Rapport d'activités partiel

Lecture du rapport d'activité partiel par le Dr BALBI :

a. Point sur les formations

- AFGSU 2 – remise à niveau :

En 2019 : 54 inscrits à ce jour pour l'année 2019 + 14 sur liste d'attente.

- AFGSU 2 – formation initiale :

En 2019 : 70 inscrits à ce jour pour l'année 2019 + 47 sur liste d'attente.

Le Dr HERLEM évoque la rencontre entre l'URPS et le Dr Michel MEMBRE, formateur aux gestes et soins d'urgence au CHBD 59 (Comité d'Hygiène Bucco Dentaire). Il souhaiterait un retour sur cette rencontre. Le Dr BALBI explique avoir reçu le Dr MEMBRE, suite à sa demande, au sujet des formations AFGSU. Le Dr MEMBRE souhaitait avoir un financement de la part de l'URPS pour réaliser les formations AFGSU du CHBD 59. Le Dr BALBI a expliqué que cela ne rentrait pas en compte dans les missions de l'URPS. Dans un cadre d'objectivité, il est plus facile pour l'URPS de travailler en partenariat avec les CESU.

b. Point sur les actions en inter URPS

- Participation à la soirée Autisme à Compiègne le 23 mai.
- Congrès de chirurgie bariatrique le 26 février, 5 mars et 14 mai (soirée test).
- MSDQ (Médico-Social et Démarche Qualité) :
 - EIGS (Événement Indésirable Graves liés aux Soins) prévu le 19 juin.
- ODS (Offre de Soin) :
 - Parcours de soins de l'adulte en situation d'obésité (en attente des éléments des CSO (centre spécialisé obésité)
 - Prise en charge des personnes en situation de handicap : Au total, 20 soirées de sensibilisation (jusque 2020) sont prévues sur l'ensemble de la région.
- Comité Pédagogique ETP :
 - Participation à l'écriture du programme ETP Aidant Alzheimer : groupe de travail le 5 mars.
 - Participation à l'écriture du programme ETP post chirurgie bariatrique : comité pédagogique ETP prévu le 12 juin.
- CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé) :

Rappel : Le bureau est favorable à l'accompagnement d'initiatives locales et à la signature de l'ACI, avec toutefois certaines réserves : sur la pérennité et l'évolution de ces structures, ainsi que sur l'intérêt de la profession à intégrer une CPTS. La position du bureau sera éventuellement revue en fonction des évolutions.
- PTA (Plateforme Territoriales d'Appui) :
 - PTA du Douaisis : accompagnement et suivi
 - o Séminaire d'intégration le 28 février.
 - o Groupe de travail : gradation des appels les 25 avril et 4 juin.
- Commission de Prévention :
 - Commission le 5 juin.
 - Participation à la soirée obésité de l'enfant (partenariat)
- Exposition des enfants aux rayons ionisants : passage des attachés d'information de l'URPS ML chez les chirurgiens-dentistes, les stomatologues, les radiologues, pour sensibiliser à la thématique.

c. Point sur les actions en interne et les partenariats

- Étude sur le non recours aux soins bucco-dentaires :
 - Rendez-vous OR2S / Anthropolab le 1^{er} mars
 - En attente des résultats par IPSOS
- Rencontre Hauts-de-France Addictions pour le projet « Repérage précoce VADS » :
 - Le 4 avril
 - Projet à venir avec Hauts-de-France Addictions

- Télémédecine bucco-dentaire :
 - Rendez-vous le 20 mars et le 30 avril.
 - Projet en partenariat avec SOSS et Handident, pour la mise en place de la téléconsultation et téléexpertise buccodentaire.
 - Différentes rencontres ont eu lieu avec Mme LEMAN et M MANIEZ, une lettre d'intention est travaillée et sera transmise à l'ARS.
 - Volonté d'incorporer le projet Prédice.

d. Point sur les commissions

- Commission de répartition des postes en odontologie : le 5 mars

e. Point sur la communication

- 4 pages : un troisième est en préparation pour 2019
- Site internet : Données de Google Analytics du 15 décembre 2018 au 4 juin 2019

- 2 461 sessions : nombre de visites répétées (environ 410 par mois)
- 1 636 utilisateurs : nombres de visites uniques (environ 272 par mois)
- Taux de rebond (Un *rebond* correspond à une session avec consultation d'une seule page sur votre site. C'est le cas, par exemple, lorsqu'un utilisateur accède à une seule page de votre site, puis la quitte. Le taux de rebond est donc le % de visites d'une seule page. Le nombre de pages vues par visites permet d'évaluer l'intérêt des visiteurs pour le contenu de votre site. Ainsi, plus le taux de rebond est élevé, plus vous devez vous poser la question si le contenu de votre site ou la présentation de celui-ci sont pertinents. Le nombre de pages vues par visites permet également d'évaluer l'intérêt des visiteurs pour le contenu de votre site.) : 16,54 %, très bon taux de rebond)
- Les pages les plus visitées sont les pages concernant les formations et les annonces.

f. Projet à venir

- Avec l'URPS Biologistes : (*en cours*)

- Les NACO (Nouveaux AntiCoagulants Oraux)
- Les Bisphosphonates
- Les paramètres médicaux

Il s'agirait de travailler sur des plaquettes d'information à distribuer aux praticiens et éventuellement de mettre en place des formations.

- Avec l'URPS Orthophonistes : Troubles de l'oralité

- En inter URPS : Avec l'association IDEAS (INTER DISCIPLINARITÉ ENFANT ADOLESCENT SOMMEIL) sur le thème de l'apnée du sommeil (Cf. projet ISIDORT de l'URPS Kiné Nouvelle Aquitaine)

- Violences faites aux femmes : projet en cours avec le Conseil Départemental de l'Ordre de l'Oise et par la suite en inter URPS.

- Journée de santé publique bucco-dentaire : Réponse à un appel à candidature pour présenter l'étude sur le recours aux soins.
- Rencontre avec le réseau ONCO Hauts-de-France pour la présentation du DCC (Dossier communicant en cancérologie)

g. E-Santé

- Participation de l'URPS au CORSSIS et au GIP : Pas de réunion ce 1^{er} semestre.
- AG Sant&Numérique en septembre.
- Prochain CORSSIS en octobre.
- Présentation du Prédice avec les associations d'usagers : Journée « Où sont nos données de santé ? » organisée par France Associations Santé

h. Projets ARS et commissions

- CLS : Participation à la restitution du diagnostic CLS Clermontois le 13 mars
- PRS2 : Réunion le 19 mars
- CODAMUPS-TS Nord : Consultation électronique le 18 mars
- CTS :
 - Oise : le 20 février (commission santé mentale) et le 16 mai
 - Pas-de-Calais : le 26 février (commission santé mentale)
 - Métropole Flandre : le 26 février (commission santé mentale)
- PAS (comité régional du Plan d'Accès aux Soins) : comité départemental des structures d'exercice coordonné de l'Oise le 25 avril à Beauvais.
- Réforme de financement du système de santé : le 2 avril à l'IEP de Lille

i. Formation SNDS (Système National des Données de Santé) : prévue le 25 juin.

j. Formation coordinateur ETP (Dr Marie BISERTE) les 28 mars, 25 avril, 14 mai et le 25 juin

k. Membre du CA et de l'AG Handident : le 29 avril 2019 (AG)

l. Membre du CA et de l'AG OR2S

- CA le 23 avril
- AGE, AG et CA le 23 mai

m. Union de Maires de l'Oise : journée « événement santé » le 12 mars.

n. Démographie

- Plan santé Oise le 9 avril
- Zonage (en attente)
- Sollicitation de collectivités territoriales qui souhaitent verser des aides et accompagner les nouveaux installés.

Selon le Dr BALBI, pour déterminer les zones sous dotées, il faut mesurer le temps d'accès au cabinet du chirurgien-dentiste pour le patient ainsi que le délai pour l'obtention d'un rendez-vous.

6. Rencontre avec les ordinaux

L'URPS a rencontré le Conseil département de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes du Nord le 4 avril 2019.

Réception d'un courrier signé par l'ensemble des 5 CDO de la région et 2 CRO (Nord Pas de Calais et Picardie) proposant une rencontre Ordre/URPS. Une réponse favorable a été envoyée par courrier à chaque ordre (doublée d'un mail) avec pour proposition le 19 juin 2019 dans les locaux de l'URPS Médecins Libéraux à Amiens. La rencontre a été annulée (2 réponses étaient positives, 2 autres étaient négatives), une nouvelle convocation sera envoyée ultérieurement.

7. Date, heure et lieu de la prochaine assemblée générale

Mercredi 4 décembre 2019 à 15h30 dans les locaux de l'URPS Médecins, avenue d'Italie, à Amiens.

8. Questions diverses

- a. Le Dr CHARBIT annonce sa démission et lit son discours.
- b. Le Dr MERESSE souhaite revenir sur un courrier du Bureau envoyé par mail le 19 décembre 2018 aux autres membres élu ainsi qu'aux Conseils départementaux et régionaux de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes. Le Dr MERESSE aurait souhaité que ce document soit signé par tous les membres du Bureau. Il affirme que les propos mentionnés dans ce courrier sont erronés et diffamatoires. Le Dr MERESSE indique que l'ensemble du matériel possédé par l'URPS Nord-Pas de Calais a été enlevé sous la responsabilité du Dr BARDE et du Dr MERAC avec une équipe de déménageurs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Le Secrétaire
Dr Jean-Paul COPPI

Le Président
Dr Thomas BALBI